

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7340002301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7340002301>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 septembre 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



PIECE BEURRE

*Société civile immobilière
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 434, allée Pièce Beurre
49160 LONGUE JUMELLES*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 7 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PIERCE BEURRE

Siège social : 434, allée Pièce Beurre - 49160 LONGUE JUMELLES

Objet social : l'acquisition, par construction ou achat, d'immeubles en vue de les donner en location nue ou meublée pour un usage commercial ou non commercial ; l'acquisition de terrains à construire en vue de leur viabilisation et de la construction d'immeubles ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location

ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la cession desdits immeubles ; la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Arnaud HOUSSET demeurant 42, rue de la Champagnère – 44115 BASSE GOULAINES et Monsieur Benjamin MENARD demeurant 1, allée des Marronniers – 85500 LES HERBIERS

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

